

Conseil communal de la commune d'Yvonand.

Yvonand, le 26 septembre 2022.

**Motion : Arborisation des espaces publics d'Yvonand**

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

L'été 2022 a été particulièrement chaud. Selon MétéoSuisse « *La Suisse a connu son deuxième été le plus chaud depuis le début des mesures en 1864.* » [Blog du 30 août 2022]. Selon l'OcCC (Organe consultatif sur les changements climatiques) il faut s'attendre à ce que d'ici 2050, le climat en Suisse ressemble au climat méditerranéen d'aujourd'hui. Les étés caniculaires vont devenir la norme ces prochaines années mais nous avons maintenant la possibilité de nous y préparer ensemble.

Selon les recherches de Carly Ziter, professeure de biologie à l'Université Concordia de Montréal, « *La présence d'un vaste couvert arborescent dans un quartier peut faire chuter la température de 4 à 5 degrés Celsius pendant une canicule.* » Il paraît donc tout naturel de voir comment les espaces publics d'Yvonand peuvent être aménagés pour augmenter cette couverture arborée. Nous pouvons augmenter significativement les surfaces ombragées, afin retenir l'eau et garantir des espaces frais et plus agréables à vivre en été. De nombreuses agglomérations ont déjà intégrés cette mesure à leur plan de parade contre la surchauffe en milieu bâti, Lausanne et Genève par exemple.

Selon le WSL (Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage) d'ici 2050 un certain nombre d'arbres aujourd'hui communs ne seront plus adaptés au climat d'Yvonand. Entre autres les sapins, hêtres ou mélèzes. Par exemple, il faut s'attendre à ce que les mélèzes et sapins sur le pré de l'Hôtel de Ville déperissent au fil des étés à venir.

Cette motion propose en résumé de prévoir la relève des arbres existants sur les espaces publics d'Yvonand qui ne seront plus adaptés aux nouvelles conditions climatiques, et d'augmenter la couverture ombragée pour garantir des espaces frais et plus agréables à vivre en été.

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs les conseillers, nous vous demandons de soutenir la proposition que nous adressons à la municipalité :

1. **Etudier et planter tous les espaces publics qui pourraient facilement être arborisés le plus rapidement possible.** On peut notamment penser à (liste non exhaustive)
  - Le pré de l'Hôtel de Ville et sa place de jeux.
  - Les bordures des terrains de sport en Brit
  - Le complexe scolaire en Brit
  - Le pré de la salle polyvalente
  - La crèche du Château de sable
  - Les espaces entourant l'église catholique
2. **Lors de projets de constructions ou transformations sur les terrains publics de prévoir l'étude et la plantation d'arbres.** (On peut notamment penser aux arbres d'avenues lors de la rénovation des routes.)

Il est à noter que, pour qu'un arbre puisse réellement amener une plus-value aux espaces publics d'Yvonand, celui-ci doit être à grand développement, être d'une essence adaptée au climat futur et planté dans de bonnes conditions.

Nous vous remercions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers, pour l'écoute attentive que vous avez bien voulu accorder à notre intervention.

Zoé Gander

Marc Pilloud

Christian Vuadens

Sylvain Hochstrasser

Isidro Calvet Casas

Graziella Miranda

Florian Breguet

Aline Wenk